

Assistanat

Infos pratiques

- > ECTS : 4.5
- > Nombre d'heures : 12.0
- > Période de l'année : Enseignement huitième semestre
- > Méthodes d'enseignement : A distance
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Composante : Langues et cultures étrangères
- > Code ELP : 4V8AASTD

Présentation

Réservé aux étudiants assistants de français à l'étranger.

Objectifs

VAP et assistanat : Les étudiants qui ont obtenu un poste d'assistant par le biais du CIEP peuvent, s'ils le souhaitent, valider leur assistanat.

Évaluation

VAP et assistanat :

- faire remplir et signer le référentiel de compétences du CIEP par l'enseignant référent de l'établissement d'accueil ainsi que par le chef d'établissement. Une note minimale de 126 (sur un total de 210) est exigée pour la validation.

- rédiger un carnet de bord linguistique- rédiger un rapport d'assistanat.

Les documents sont téléchargeables à la page suivante : <http://anglais.parisnanterre.fr/vap-validation-d-assistanat-3vma8mem-815898.kjsp?RH=1448289314219>

Il est possible d'obtenir une VAP dans d'autres cadres que l'assistanat. Pour plus de renseignements, s'adresser au responsable pédagogique du master à distance.

Contact(s)

- > Yan Brailowsky
ybrailow@parisnanterre.fr